

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis DEP n° 2026 - 38		
Avis direct (expert délégué) Date : 28/06/2026	Objet : Déplacement d'un couple de Cygne tuberculé à Huningue (68)	Avis : Favorable

Contexte

Un couple de Cygne tuberculé présent sur l'îlot centrale du Parc des eaux vives de Huningue, et le mâle en particulier, est devenu très agressif envers les usagers du parc.
Certaines attaques ont nécessité d'amener des personnes à l'hôpital.

La commune souhaite donc obtenir une dérogation pour déplacer le couple de Cygne sur le canal.

Le déplacement est prévu après la naissance des jeunes.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de l'espèce impactée par l'opération ?

Supports de réflexion

Dossier

Photos

Film

Analyse du CSRPN

Le cygne tuberculé est une espèce nicheuse commune en Alsace.

Au vu du comportement agressif du mâle, il est nécessaire de déplacer le couple.

Avis du CSRPN

Avis favorable pour déplacer le couple, dans un secteur loin des activités humaines et en espérant qu'il ne revienne pas sur le site !

Recommandations

à faire après l'émancipation des jeunes ou déplacer toute la famille !

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces
Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Yves Muller', with a stylized, wavy line extending from the end.